



La Défense, le 12 mars 2015

Nos réf : 026 - 2015 D

Objet : Gestion problématique d'une situation individuelle - proposition de solutions du SCPN.

Annexe : Un article paru ce jour sur lefigaro.fr

Monsieur le Directeur général,

Les commissaires stagiaires de la 65^{ème} promotion de l'ENSP de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or ont effectué ce jour le traditionnel choix des postes de fin de scolarité.

Pour chacun des membres des promotions sortantes, ce rituel constitue le commencement de l'exigeante carrière de commissaire de Police. Emportant de grandes conséquences professionnelles et personnelles, elle doit bénéficier d'un effort constant de méthode et de transparence pour faire consensus.

C'est pourquoi il est particulièrement regrettable que la gestion erratique de la situation individuelle d'un des membres de cette promotion, et son exploitation politicienne par des acteurs irresponsables, aient abouti au déclenchement d'une véritable tempête médiatique dont la promotion et le corps font les frais.

Si des motifs impérieux plaidaient pour qu'un commissaire stagiaire de la 65^{ème} promotion prenne un poste en Nouvelle-Calédonie - ce qui peut s'entendre au vu de la situation particulière de cette collectivité, il fallait en informer clairement l'ensemble des services (ENSP, BCP...) et collègues concernés dès le début de la scolarité, et non à quelques semaines du choix des postes. Une toute autre construction aurait pu et dû être choisie, en s'inspirant par exemple des modalités retenues pour les auditeurs monégasques.

Les choix différents opérés en l'occurrence aboutissent aujourd'hui à la diffusion dans la promotion d'un sentiment d'injustice, même si chacun était juridiquement libre de choisir le poste d'adjoint au chef RT de Nouméa finalement échu au dernier de la promotion.

Cet incident, l'absence de transparence quant aux critères qui président à la détermination des postes proposés en sortie d'école, et les difficultés récurrentes de communication constatées nous conduisent à solliciter la convocation rapide, au sein de vos services, d'une table ronde réunissant les différents acteurs concernés par ce dossier (votre cabinet, le BCP, la direction de l'ENSP et les organisations syndicales) afin que soient tirés les enseignements de ce qui demeure un dysfonctionnement, et une ligne de conduite claire arrêtée pour l'avenir, gages de sérénité retrouvée par l'équité restaurée.

Cela constituera également une occasion privilégiée d'évoquer les modalités souhaitables d'un accompagnement personnalisé de chaque collègue sortant d'école, notamment dans sa réflexion sur le choix de poste.

Cet accompagnement des futurs chefs de service permettra une prise de fonctions dans les meilleures conditions, dans l'intérêt de l'administration comme dans celui des collègues concernés. Il passe notamment par des échanges plus nourris entre les différents acteurs impliqués (ENSP, BCP et directions d'emploi notamment), avec des objectifs partagés et clairement définis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Secrétaire Général,

Céline BERTHON.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a loop at the top and a tail that curves back to the left.

Monsieur Jean-Marc FALCONE
Directeur Général de la Police Nationale
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

Copie à

- Madame Hélène MARTINI
Directrice de l'ENSP

- Madame Brigitte LAFOURCADE
Chef du bureau des commissaires de Police S/C de Madame la Directrice des Ressources Humaines de la Police Nationale